

Ville Active & Sportive

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉRÉMONIE NATIONALE – MILLÉSIME 2024

Rouen, le 11 octobre 2024

Le label « ville active et sportive » en forme olympique !

Près de 500 élus, Maires, directeurs de service des sports et autres personnes qualifiées étaient présentes, ce jeudi 10 octobre 2024, au KINDARENA Rouen Métropole Normandie pour la 8^e cérémonie nationale de remise du label « Ville Active et Sportive ».

En présence du ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative Gil AVEROUS, 313 lauréats ont pu être célébrés. Parmi eux, 172 nouvelles communes récompensées. Pour le Président du Label Ville Active et Sportive, Patrick APPERE, « *le Label Ville Active et Sportive est en forme olympique ! 25 % d'augmentation en 2024 : 1 français sur 3 vit désormais dans une commune labellisée. Cette mobilisation collective post-Jeux de Paris témoigne de l'énergie ambiante pour le développement des pratiques sportives en France* ».



Ce dynamisme se retrouve, au-delà des nouveaux lauréats, à travers les 141 villes renouvelées qui ont toutes cherché à obtenir des lauriers supplémentaires. C'est le cas de Limoges et Marcq-en-Barœul, qui rejoignent le groupe très fermé des villes labellisées 4 lauriers. Elles pourront fièrement arborer leur nouvelle plaque en entrée de ville pour les trois prochaines années.

Rurales ou urbaines, métropolitaines ou d'Outre-mer, cette cérémonie célèbre la richesse des territoires et la qualité de leurs offres de pratique, aussi originales que diversifiées. Pour Éric DALIGAULT, Vice-Président du Label, « *les communes ont su adapter leurs pratiques aux nouvelles aspirations des sportifs : pratique libre ou fédérale, en intérieur ou au plus près de la nature, l'offre s'adapte partout et à toutes et tous* ».

Cette cérémonie inédite fut aussi celle du premier « prix spécial Alice MILLIAT », remis par la fondation éponyme. Il vise à mettre en lumière les politiques sportives en faveur du développement de la pratique féminine. La ville de Lyon restera gravée dans l'histoire du Label comme étant la première commune lauréate de ce prix spécial.

Le label, gage de qualité pour les communes

Co-fondé en 2017 par l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) et l'USC (UNION Sport & Cycle), le label « Ville Active et Sportive » récompense les initiatives et politiques des communes en faveur du développement de l'activité physique et sportive pour toutes et tous. Il apporte une reconnaissance à leur engagement volontariste, ainsi qu'à l'énergie déployée par les élus en charge du sport, leurs équipes et les acteurs du sport sur le terrain.



Pour Gil AVEROUS, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative



« Le label « Ville Active et Sportive », c'est un gage de reconnaissance de nos communes qui font le sport en France. Cette année, les Jeux sont venus élargir les rangs des villes lauréates en permettant aux collectivités labellisées « Terre de Jeux » de conforter et poursuivre leur mobilisation. C'est pourquoi je veux saluer les élus de ces communes engagées qui sont au plus près des besoins de nos concitoyens. En tant que ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, je me tiendrai toujours aux côtés de celles et ceux qui œuvrent au

quotidien pour améliorer l'accès aux sports pour tous les publics et sur tous les territoires.

Le label en chiffres....

8 ans d'existence

Un jury composé d'une trentaine de membres bénévoles (anciens élus, référents ANDES, dirigeants d'entreprises, experts des enjeux du sport...)

860 villes labellisées depuis sa création

103 départements représentés dont 6 départements ultra-marins et 12 régions métropolitaines

La répartition des lauréats :

- 198 villes labellisées 1 laurier ;
- 413 villes labellisées 2 lauriers ;
- 194 villes labellisées 3 lauriers ;
- 55 villes labellisées 4 lauriers.

Répartition territoriale et par taille de commune :

- 5 villes lauréates de moins de 1 000 habitants ;
- 155 villes lauréates entre 1 000 et 5 000 habitants ;
- 215 villes lauréates entre 5 000 et 10 000 habitants ;
- 309 villes lauréates entre 10 000 et 30 000 habitants ;
- 142 villes lauréates entre 30 000 et 100 000 habitants ;
- 34 villes lauréates de plus de 100 000 habitants ;
- 25 villes d'Outre-mer.

Région	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	92
Bourgogne-Franche-Comté	20
Bretagne	67
Centre Val de Loire	32
Grand-Est	83
Hauts de France	79
Ile de France	159
Normandie	49
Nouvelle Aquitaine	59
Occitanie	74
Outre-Mer	25
Pays de la Loire	48
Provence-Alpes-Côte d'Azur	73

CONTACT PRESSE

Nathalie BONNEFOY, Chargée de mission du Conseil National des Villes Actives et Sportives

contact@ville-active-et-sportive.com - 06 68 85 38 97

[Photos de la cérémonie à télécharger ici](#)